



JEUNES FEMMES DANS LE LEADERSHIP JAMAÏQUE

Éléments du programme YWiLJA:

- Une série de sessions de formation de base sur les thèmes centraux du programme
- Un atelier pour renforcer la compréhension des participantes, ainsi que leurs compétences et leur capacité à exercer différentes formes de leadership à travers un partage de bonnes pratiques avec d'autres femmes leaders
- Débat parlementaire simulé à la Chambre de représentants

En décembre 2022 à février 2023, 48 jeunes femmes leaders de toute la Jamaïque ont participé à Jeunes femmes dans le leadership – Jamaïque (YWiLJA, de son sigle anglais), un programme de formation approfondie sur le leadership transformateur, la prise de décisions inclusive et les procédures parlementaires, programme organisé par [ParlAmericas](#), le Secrétariat régional de [l'Institut caribéen pour le leadership des femmes](#) (CIWiL), en partenariat avec le Bureau des affaires de genre et les Chambres du parlement de la Jamaïque autour de la célébration de la Journée internationale des femmes 2023.

YWiLJA est la quatrième d'une série d'initiatives mises en place au niveau national dans les Caraïbes dans le cadre d'un [projet conjoint de ParlAmericas et du CIWiL](#), financé par le Gouvernement du Canada et concentré sur le renforcement du leadership politique des femmes. Élément-phare du projet, le programme YWiL est conçu pour aider ces leaders à acquérir les connaissances, les compétences et les réseaux nécessaires pour leur travail en tant qu'actrices du changement aujourd'hui et demain. Le premier YWiL a eu lieu à [Trinité-et-Tobago](#) en février-mars 2020, et le second à [Antigua-et-Barbuda](#) en octobre-novembre 2020, et le troisième à [Sainte-Lucie](#) en mai-juin 2022 en partenariat avec les législatures nationales respectives. Un YWiL supplémentaire a été organisé à [Trinité-et-Tobago en novembre 2021](#) par la section de Trinité-et-Tobago du CIWiL.

#YWiLJA



SESSION DU YWiL

Le 21 février, le parlement de la Jamaïque a accueilli la séance parlementaire de YWiL dans les chambres du parlement, représentant la première séance entièrement féminine de l'histoire du pays. Les participantes de YWiL se sont présentées comme parlementaires et officiers du parlement pour un débat sur une motion, qui a été proposée par le ministre de la culture, du genre, du spectacle et des sports liées aux femmes et à l'économie.

La motion simulée proposait l'élaboration d'un plan d'action national qui donne la priorité à l'égalité des genres et à l'autonomisation économique des femmes. Elle s'est concentrée sur quatre domaines clés:

- Développer des programmes dans le secteur de l'éducation pour renforcer l'accès des femmes et des filles aux connaissances et à la formation liées aux domaines à forte demande et émergent, y compris le domaine de l'innovation numérique et des technologies de l'information et l'économie des soins, et propulser l'employabilité et l'autonomisation économique/la participation des femmes à l'économie.
- Faire progresser la transformation numérique grâce à des politiques, des plans, des projets et des programmes/initiatives pour aborder la connectivité numérique, l'abordabilité, l'accessibilité, la disponibilité et l'alphabétisation, et mesurer la fracture numérique.
- Adopter des initiatives législatives et des programmes publics sur l'économie des soins pour garantir un emploi décent à tous les travailleurs des soins, qui s'alignent sur les normes du travail nationales et internationales.
- Développer un programme national de mentorat dans certaines communautés pour s'assurer que la contre-performance scolaire des garçons aux examens externes diminue d'au moins 25 % au cours des cinq prochaines années.



Regardez la [séance de la Chambre des représentants de YWiL](#) sur la page de la Jamaïque PBC sur youtube



L'OCDE définit **l'autonomisation économique** comme le fait, « pour les femmes et les hommes, [de] disposer des moyens de participer au processus de croissance, d'y contribuer et d'en tirer profit d'une manière qui leur assure la reconnaissance de la valeur de leurs apports et le respect de leur dignité, ainsi que la possibilité de négocier une répartition plus équitable des bienfaits que procure la croissance. »

L'ONU Femmes identifie les avantages de l'autonomisation économique pour les femmes comme suit :

- « L'autonomisation économique des femmes est fondamentale pour les droits des femmes et l'égalité des genres.
- Autonomiser les femmes économiquement et réduire les inégalités de genre dans le monde du travail sont essentiels pour réaliser l'Agenda 2030 pour le développement durable.
- Plus il y a de femmes au travail, plus l'économie prospère.
- Augmenter le niveau d'instruction des femmes et des filles contribue à l'autonomisation économique des femmes et à une croissance plus inclusive.
- L'égalité économique des femmes est favorable à l'économie.

Sources : [L'Autonomisation économique des femmes](#) (Document de réflexion de l'OCDE, 2011 page 6); [L'autonomisation économique: quelques faits et chiffres](#) (ONU Femmes, 2018).